

105

LE FRONDEUR

JOURNAL SATIRIQUE



.....
— dame du monde ou cocotte ?
qui sait ?..... les deux, peut-être

LE FRONDEUR

Journal Satirique paraissant tous les Samedis

ABONNEMENTS :

Un an fr. 5 50

Bureaux :

12 - Rue de l'Etuve - 12

A LIÈGE

RÉDACTEUR EN CHEF

NIHIL

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits

ANNONCES :

Texte : La ligne. . . fr. 00 25

Illustrées : Par mois » 15 00

RÉCLAMES :

La ligne » 1 00

On traite à forfait.

Toutes les correspondances doivent être adressées au bureau du Journal, rue de l'Etuve, 12, à Liège.

SOMMAIRE : L'honneur civil et l'honneur militaire. (Clapette). — Miracle ! (Fix). — Notre conflit avec Aristide. (B.) — Cri du cœur. (Fix). — Les femmes. (Punch). — Pas de chance ! (Fix). Enfin ! (Nihil). — Dictionnaire des désœuvrés. (Colline). — La Cralliade (Clapette). — Bien vengé ! (Fix). — Théâtre Royal. — Rétablissons les tours (Gramont). — Société les Libres-Penseurs. — Feuilleton : Les Aventures d'Anatole Trousseminet (Clapette). — Réclames et Annonces.

Un vent de fronde,
S'est levé ce matin ;
Je crois qu'il gronde,
Contre?.....

L'honneur civil et l'honneur militaire

Dernièrement, la Chambre avait à examiner la pétition d'un sous-officier que ses chefs ont naguère envoyé sur le terrain pour laver une insulte. En procédant à ce lavage, le pauvre diable a reçu une estafilade qui le met, pour toute sa vie, dans l'impossibilité de gagner sa croûte. Naïf et confiant, le malheureux qui, pour obéir à ses chefs, est allé se faire mettre à la broche comme un vulgaire dindon, a cru, qu'après l'avoir réformé, l'autorité militaire s'empresserait de lui octroyer une petite pension. Bien entendu, c'était là une erreur.

Le sergent n'a droit à aucune pension, son infirmité n'ayant pas été contractée par le fait du service et la victime de l'honneur militaire se trouve donc, à la fleur de l'âge, dans l'impossibilité de suffire à ses besoins.

Cependant, le pauvre diable de sergent avait été forcé, par ses chefs, à se rendre sur le terrain et l'obéissance étant enseignée au soldat comme le premier des devoirs, le héros de cette triste odyssee est réformé et mis sur le pavé, sans la moindre pension, pour avoir trop cons-

ciencieusement fait son devoir de bon soldat.

Avouez que c'est là une grande injustice.

Je n'ai pas l'intention d'émettre quelques considérations bien senties sur le duel, « cet usage barbare, dernier legs du moyen-âge », comme disent les moralistes.

J'ai déjà dit et je répète, que dans certains cas et étant donné l'état de la société actuelle, le duel peut avoir sa raison d'être.

Le duel est une sanction de politesse, disait dernièrement un journal parisien. Rien n'est plus vrai, et un incident parlementaire, dont on se souvient, a prouvé que « cette coutume barbare » peut parfois rendre moins grossières les discussions entre « honorables ».

Ce que je blâme énergiquement, ce sont les duels « par ordre ».

Il me semble que chacun, soldat ou pékin, est libre de sauvegarder son honneur de la façon qui lui convient. Or, en forçant un malheureux quelconque à se battre, on enlève au duel tout caractère chevaleresque, en lui laissant tout ce qu'il a d'odieux.

D'ailleurs, ce qui pourrait passer pour une insulte grave, dans certaine classe de la société, est considérée comme une simple plaisanterie dans d'autres milieux.

Deux militaires peuvent, un soir qu'ils ont pris quelques canons... chez le marchand de vin du coin, se flanquer des torgnoles; le lendemain tout est oublié et l'on n'en serait pas moins bons camarades, si les supérieurs qui ont lu, au rapport, que deux vaillants guerriers se sont giflés, n'envoyaient les gaillards sur le terrain. Généralement, le maître d'armes pare les coups dangereux, mais pas toujours, puisque le sergent dont je parlais tout à l'heure est estropié. Du reste, quel que

soit le résultat des duels au régiment, il est inadmissible que les officiers qui devraient être les premiers à enseigner le respect dû à la loi, ordonnent à leurs inférieurs de la violer. Chacun, je le répète, doit être laissé libre de sauvegarder son honneur et il n'appartient pas aux chefs de l'armée de faire détériorer les militaires, lorsqu'il ne s'agit pas du salut de la patrie.

Que ceux qui veulent se battre aillent sur le pré, c'est très bien, mais qu'on laisse en paix de pauvres laboureurs qui n'ont jamais cru que leur honneur exigeât un échange de coups de sabre.

Chacun pour soi et Dieu pour tous.

CLAPETTE.

MIRACLE !

Ami, quelle étrange nouvelle !
Ah ! je vais bien vous étonner ;
Jamais vit-on affaire telle ?
Nul ne pourrait la deviner.

Je vois que vous allez donner
Langue aux chiens, pour chose si belle ;
Car ce n'est maîtresse fidèle
Qui ne veut vous abandonner.

Ni notaire avec conscience,
Ni professeur avec science,
Ni banquier avec bonne foi.

Ni bon prêtre, ni moine austère,
C'est... Devinez!... ma belle-mère
Qui dit beaucoup de bien de moi !

FIX.

Notre conflit avec Aristide.

Il y a une quinzaine de jours, nous nous sommes permis de nous moquer d'une ma-

nie — assez inoffensive du reste — de notre Mécène liégeois : celle d'étaler sur chacune des œuvres d'art qu'il achète une pancarte portant, en immenses caractères, la mention : « acquis par M. Cralle ». La vanité de celui-ci en ayant été un peu froissée, pour soulager sa douleur il s'est payé, dans les colonnes d'annonces de la *Meuse*, le plaisir de nous « éreinter » avec autant de vigueur que de concision. Nous avons généreusement reproduit l'éreintement en question, en l'accompagnant, il est vrai, de quelques commentaires; et puis — est-ce l'effet de la prose de M. Cralle — nous nous sommes endormi du sommeil du juste, avec la conviction que la querelle était aussi vidée que le fameux vase qui a déversé, sur la tête de M. Pérvier, le vitriol naturaliste de M. Lesueur.

Hélas! il n'en est rien; après avoir ruminé (pourvu, mon dieu, que M. Léonidas Cralle n'aille pas dire que je le traite de ruminant!), après avoir ruminé pendant quelque huit jours, Aristide s'est subitement décidé à nous intenter une action de 3,000 francs en dommages et intérêts.

Sans citer textuellement les considérants dont l'assignation qu'il nous expédie est bourrée, disons qu'il nous fait deux reproches : d'abord, celui de l'avoir dénigré et d'avoir fait de lui « l'objet de la risée du public »; puis, celui d'avoir nuï à la considération de sa famille. Pour ceci, nous affirmons n'avoir jamais eu l'intention de nuire, en quoi que ce soit, à la considération dont la famille de M. Cralle jouit.

Nous trouvons, du reste, ce reproche singulier venant de la part d'un Monsieur qui insère, dans les journaux, des annonces plus blessantes pour sa famille que les plaisanteries que nous nous sommes permises à l'adresse exclusive de M. Cralle.

Pour ce qui est d'avoir fait d'Aristide un « objet de la risée du public », nous nous ferons un véritable plaisir d'apprendre à M. Cralle qu'il s'acquitte trop bien lui-même de cette tâche pour qu'il soit besoin de nous en mêler.

Le grief qu'il fait surtout valoir, c'est la pendaison que nous lui avons infligée; cependant, M. Cralle paraissant tenir beaucoup à se signaler à l'attention du public, nous avons cru être agréable à Aristide en le mettant dans une position bien en vue; d'ailleurs M. Cralle devrait être flatté de se trouver en compagnie de différentes grandes et honnêtes personnes, telles que M. Ziane, notre collabo, Clapette, et bien d'autres qui se sont vu traiter de la sorte, sans songer à faire des procès : décidément, ça n'est pas juste, Aristide!

B.

CRI DU CŒUR.

Pierre avait eu, pendant longues années,
Pour femme Marthe, espèce de démon
Au cœur méchant; — punitions données
Pour ses péchés, — de l'enfer un vrai don.

Pourtant un jour, le seigneur juste et bon
De Marthe enfin trancha les destinées,
Lui remettant ses fautes pardonnées,
Lui pleura-t-il? J'aime à croire que non.

Peu d'ans après, à son tour le camarade
Vient trouver Pierre; un vieux prêtre bavarde
Près de son lit, lui parlant du trépas :

« Repentez-vous et nettoyez votre âme
Et dans le ciel vous verrez votre femme...
— Elle y sera?... Morbleu! Je n'y vais pas!

FIX.

LES FEMMES.

Nous aimons à entendre les femmes parler des femmes; c'est instructif pour les hommes : aussi lisons-nous chaque dimanche, avec beaucoup de plaisir et d'intérêt, le *Papillon* que dirige de main de maître, M^{me} Olympe Audouard, une de ces rares femmes qui, à beaucoup de cœur, réunissent infiniment d'esprit et de jugement. Nous ne ferons pas ici l'éloge de M^{me} Audouard qui est généralement trop avantageusement connue, et nous renverrons nos lecteurs aux trois douzaines de livres qu'elle a publiés; nous nous contenterons de glaner dans le *Papillon* quelques pensées que nous tâcherons de coudre ensemble le moins mal possible.

Nous ne cessons de prêcher qu'on instruisse la femme; car la femme instruite sera plus forte contre les tentations qui l'entourent que celle dont l'instruction a été négligée, et nous sommes de l'avis du *Papillon* lorsqu'il dit : « Le Français se méfie de la femme qui lit; le poète allemand Fruckert aimait mieux la femme qui lit que la femme qui coud : il avait raison, l'aiguille a perdu plus de jeunes filles que le plus mauvais des romans. On ne sait, on n'est jamais sûr que la femme qui coud ne pense pas dans sa tête un roman fort dangereux pour l'honneur de la famille, en lisant elle ne pense pas.

Dans le n° du 15 janvier nous lisons :

« Aurélien Scholl a tant d'esprit, qu'il a même celui d'avoir un suprême bon sens : dans son premier *Paris* de mercredi 11, il a fait un remarquable article sur l'adultère.
» Avec une grande profondeur de vue, il a signalé la cause de cette plaie sociale, et la cause, c'est l'oisiveté intellectuelle; lorsque la femme s'ennuie, l'amant peut arriver, il sera bien reçu.

« Comme le fait remarquer M. Scholl, dans le ménage bourgeois, dans la classe commerçante, la femme occupée à sa caisse, aux livres, à la surveillance, ayant un but : faire prospérer sa maison, ne songe pas à tromper son mari.

« Je crois, pour mon compte, qu'en donnant une instruction sérieuse à la femme et en l'associant davantage à la vie active de l'homme, on diminuera de cinquante pour cent les cas d'adultère.

« Je suis même d'avis que le jour où les filles auront fini leurs études, on leur lise l'article du code qui dit que la recherche de la paternité est interdite. Je voudrais même que cet article de notre code fut affiché dans toutes les communes de France et précédé de ces mots : *Avis aux Filles.* »

Nous sommes entièrement de l'avis d'Aurélien Scholl; instruisez la femme et elle vaudra mieux; donnez-lui une occupation digne d'elle; faites-en réellement la com-

pagne de l'homme et non son amusement, et elle aimera celui qui la traitera ainsi et ne le trompera pas, à moins que...

Dans le numéro du 5 février, le *Papillon* dit encore par la voix de M^{me} Audouard :

« Mesdames, comprenez bien ceci : le génie féminin n'est pas inférieur au génie masculin, mais il est dissemblable et c'est ce qui en fait son grand charme. Intellectuellement comme physiquement, la femme complète l'homme, elle doit être autrement que lui; le féminin a, dans les arts, dans les lettres une place marquée, il ne faut pas confondre en un tout les deux genres; il faut les laisser se développer et produire.

« La nature a les grands et vigoureux arbres, elle a aussi les beaux rosiers nous donnant les roses. En arts, que l'homme produise le mâle, le fort, le puissant et que la femme produise le gracieux, l'idéal et le beau; alors les œuvres intellectuelles seront parfaites, car elles seront la copie de la nature, œuvre divine, archi-parfaite. »

Nous ne pouvons encore qu'applaudir à ces paroles : que la femme soit femme et reste femme, bien femme, mais instruite et séduisante et son règne sera éternel.

Nous ne comprenons la femme qu'ainsi, et quand nous voyons, une Louise Michel, une vieille fille acariâtre et revêche, nous nous demandons s'il n'y a pas là un vice constitutionnel, tant au physique qu'au moral; ce sont là des phénomènes hors nature, comme la femme à barbe ou l'enfant bicéphale.

PUNCH.

PAS DE CHANCE!

Depuis longtemps, ma maîtresse infidèle
A volé vers d'autres amours.
Et de mon cœur son image cruelle
Est disparue et pour toujours.

Mon seul ami, par différents détours,
Vient de vider mon escarcelle :
Il m'a trompé, chose très peu nouvelle,
Qui nous arrive tous les jours.

Ami perfide, inconstante maîtresse
Causent passagère tristesse,
Mais l'autre jour, Médor, mon chien partit.

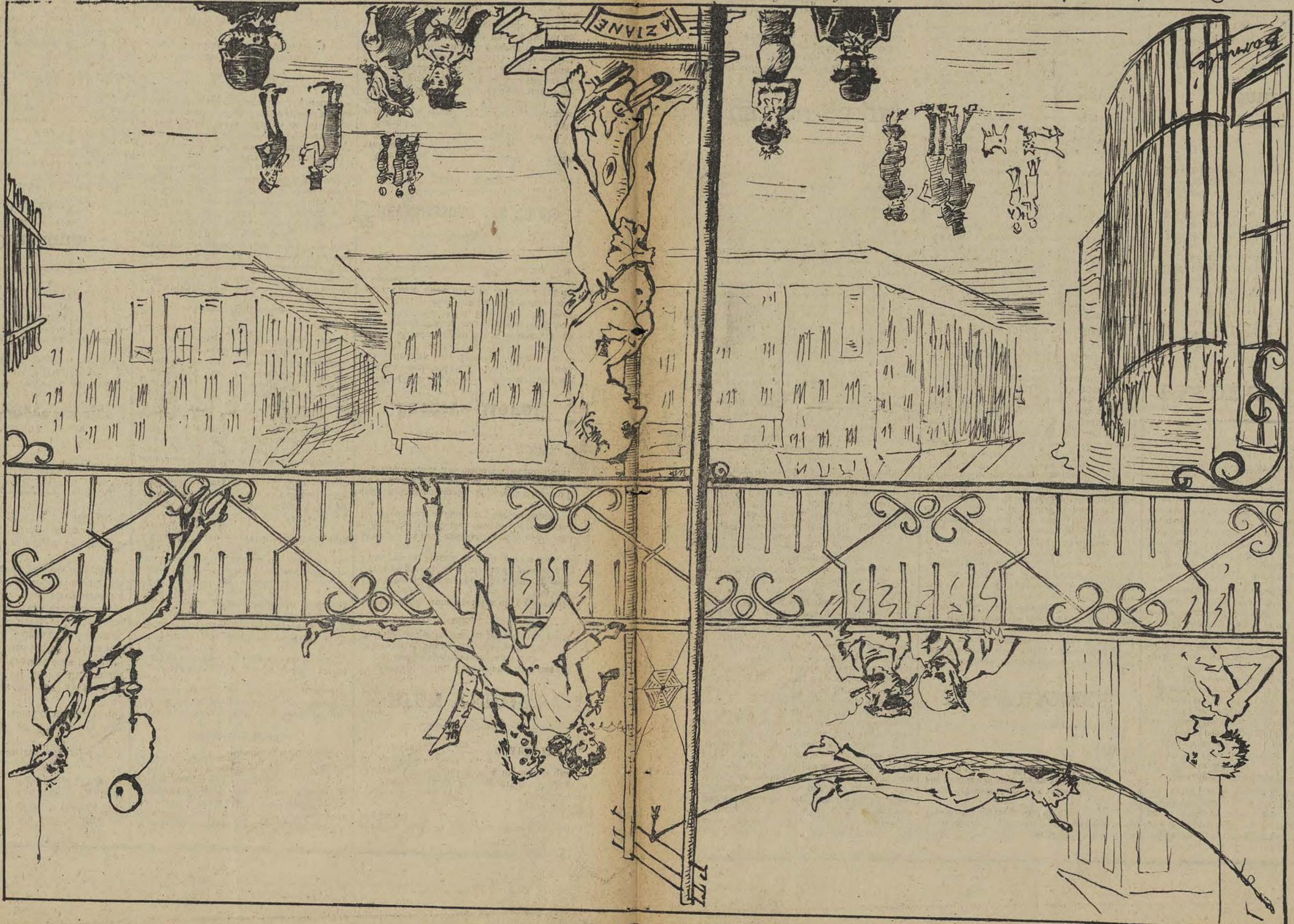
Avouez-le, c'est avoir peu de chance!
J'ai perdu toute confiance :
Jusqu'à mon chien même qui me trahit!

FIX.

Enfin!

Pendant la semaine qui vient de s'écouler, deux conférences ont été données sur l'extension du droit de suffrage. Des deux conférenciers, l'un — M. Blanvalet — s'est prononcé pour une réforme radicale du système électoral, l'autre — M. Charles Masson, conseiller provincial, et can-

Projet de M. Kiame pour relier l'hôtel de ville à ses futures annexes, en utilisant les deux passages qui...
bris utile... au point de vue de la santé des employés.



LE FRONDEUR.

didat à la Chambre — a déclaré qu'il se contenterait d'une réforme portant l'adjonction des capacités au cens — en attendant la révision de l'article 47 de la Constitution.

Les deux conférenciers ont obtenu un très grand succès.

La ville de Liège est donc entrée dans le mouvement : mieux vaut tard que jamais.

Seulement, il ne faut pas s'arrêter en aussi bon chemin. Il faut multiplier les conférences, se rendre dans tous les quartiers de la ville et dans toutes les localités des environs, pour y prêcher la Réforme. Le moment est excellent; si les progressistes savent profiter des circonstances, s'ils veulent prendre part sérieusement à la campagne révisionniste, d'ici à quelques mois le doctrinarisme liégeois sera blessé au cœur.

Seulement, je le répète, il faut travailler et rattrapper le temps perdu. Sinon, gare la raclée !
NIHIL.

Dictionnaire des Désœuvrés.

- ALBUM. — Instrument de torture.
ADULTÈRE. — L'adultère prouve que la multiplication peut se faire de plusieurs manières.
CRAMPON. — Une maîtresse qui retient comme la glu, d'une façon désagréable.
GIFLE. — Argument frappant, mais non convaincant.
MAQUILLAGE. — Peinture sur parchemin.
VERNIS COPAL. — Ressemble à la fortune des parvenus; donne un certain lustre, mais ne cache pas la couleur primitive.
COLLINE.

La Cralliade.

Chant premier

Chante, chante la colère d'Aristide, cette colère inflexible qui causa tant de malheurs aux rédacteurs du *Frondeur* et les précipita dans les sombres cachots, après avoir livré leurs corps en proie aux huissiers dévorants et aux avoués vautours. Ainsi s'accomplit la volonté de Ziane au crâne d'ivoire, depuis le moment où se divisèrent, par une fatale querelle, Aristide, fils et père de Cralle, et Barnabé, descendant de Rubens.

Qui, d'entre les immortels suscita cette querelle? c'est Bernimolin le bâtisseur. Courroucé contre le *Frondeur*, il fit lancer par Aristide, contre le journal de l'homme à la longue chevelure, tout le papier timbré des rivages de la Meuse.

Chant deuxième

Aristide n'avait pas toujours été l'ennemi du *Frondeur*. Bien souvent, saisissant sa

lyre, il avait chanté les louanges du terrible adversaire de Ziane au crâne d'ivoire. Mais un jour Aristide s'était vu dépouiller par le *Frondeur* de son titre de roi des arts; sa grande âme en avait tressailli.

Retiré sous sa tente, il évitait les regards des fils de Ménélas.

Chant troisième

Bolzaguet, au pied léger, fut envoyée par Terpsichore auprès du héros dont l'absence plongeait dans la douleur Apollon et Minerve.

— Bolzaguet, plus rapide que les vents, partit et se trouva en présence du héros.

Elle parla :

« O Aristide, que t'ont fait tes malheureux concitoyens? Pourquoi les privés-tu de ta présence : Marcette, l'homme des bruyères, et Kronké à la palette brillante, déchirent l'air de leurs plaintes.

Les nymphes qui entourent Giraud, le mortel protégé de Plutus, mêlent leurs larmes à celles de la naïade du lac d'Avroy. Reviens!

Elle dit. Le héros sentit sa grande âme tressaillir. Il parla :

« O toi, fille de Terpsichore, entends ma plainte. Tu sais combien je protégeais les arts. Apollon et Minerve eurent-ils jamais plus fidèle serviteur que moi? Ai-je commis un crime de lèse-art? Non. Toi et ta compagne fidèle, Linda à la jambe nerveuse, savez que je n'ai pas ce tort à me reprocher. Le *Frondeur* m'accuse injustement de protéger les arts par vanité et afin que les serviteurs de Minerve, dont j'encourage les efforts, fassent proclamer, par la Renommée aux cent voix, que je suis le plus grand ami de l'art. Ils osent même dire, ô fille de Terpsichore, que je n'entends rien à ces choses et que je suis un bourgeois ignorant, un maniaque bouffi d'orgueil. »

Il dit et versa un pleur dans le sein de Bolzaguet au pied léger.

Chant quatrième.

Les dieux et les abonnés du *Journal de Liège* sont plongés dans un profond repos : Momus seul ne cède point aux douceurs du sommeil; il songe aux moyens de tripler la vente du *Frondeur* et de faire rire tout l'Olympe aux dépens d'Aristide.

Il s'arrête au dessein d'envoyer vers Aristide un songe séducteur; et, l'appelant aussitôt, il lui donne rapidement cet ordre :

« Va, songe séducteur, vole vers la tente de l'incomparable Aristide et rapporte-lui fidèlement ces paroles :

« Hâte-toi de répondre au *Frondeur*, qui t'a attaqué dans de mauvais dessins; rends-toi dans les bureaux du journal du beau Pâris, fils de Priam et favori de Vénus; fais-lui de riches présents et prie-le d'insérer dans les annonces les mots suivants :

Au Frondeur!

« La dame blanche vous regarde
Mes affaires ne vous regardent pas. »

Il dit. Après avoir entendu cet ordre, le songe part, arrive d'un vol rapide auprès d'Aristide qu'il trouve endormi sous sa tente. Le songe se penche sur la tête du héros, sous les traits de d'Andrimont au ventre rebondi, l'homme le plus favorisé de

la Grèce. Sous ces traits le songe divin prend la parole :

Ayant ainsi parlé, le songe divin s'éloigne et laisse Aristide se livrer à un espoir qui ne doit point s'accomplir.

(A suivre.)

CLAPETTE.

BIEN VENGE!

J'en voulais à Justin, il me prit ma maîtresse;
Il était mon ami depuis mes jeunes ans;
Et comme je l'aimais, elle, cette traîtresse,
Dont longtemps je subis les pouvoirs tout puis-
[sants!

Ah! je souffris beaucoup : les chagrins renais-
[sants
Avaient rempli mon cœur d'une sombre tristesse;
C'était un gros nuage au ciel de ma jeunesse;
J'étais pris par le cœur ainsi que par les sens.

Je voulais les tuer! mais bast! je leur pardonne.
— Mes compliments, ami, cette pensée est bonne.
De vengeance il ne faut conserver nul levain :

Justin a, sans nul doute, imploré ta clémence?
Où t'aurait-il rendu ta maîtresse Laurence?
— Bien mieux!... Il se marie et l'épouse demain!

FIX.

Théâtre Royal

M^{lle} Galli-Marié qui a obtenu dans *Carmen* un succès colossal, viendra, lundi prochain, donner une dernière représentation à Liège.

L'excellente artiste jouera *Mignon*. Tous ceux qui aiment la ravissante œuvre d'Ambroise Thomas — et Dieu sait s'ils sont nombreux — voudront la voir interpréter par l'artiste qui a créé le rôle touchant de *Mignon*.

On nous assure que, déjà, une partie de la salle est louée.

RÉTABLISSONS LES TOURS

Maria Baldi

Une femme vient de commettre un crime vraiment abominable.

Elle a tué un enfant — un nouveau-né.

Après l'avoir tué, elle l'a charcuté hideusement, l'a coupé en plus de quarante morceaux.

Elle a jeté une partie des membres dépecés dans une citerne, où on les a retrouvés. Les entrailles, les mains, les pieds manquent. On suppose que Maria Baldi — c'est le nom de cette horrible meurtrière — les a enterrés quelque part, dans le jardin de ses maîtres (elle est domestique).

* * *

Traduite devant le jury des Bouches-du-Rhône, Maria Baldi...

— A été condamnée à mort ?

LES AVENTURES D'ANATOLE TROUSSEMINET

Roman Inédit

V.

Les Indigènes. (Suite.)

Plus loin, les chefs réunis en conseil, étaient assis gravement en rond, et se grattaient de temps à autre le bout du nez avec un embarras manifeste, pendant qu'un grand diable de nègre, debout au centre du cercle formé par les membres du conseil, faisait un bruyant discours qu'il termina en exécutant sur ses mains, un entrechat de la plus haute fantaisie.

Il faut croire que cette pantomime était plus convaincante que le discours du nègre, car, tout aussitôt, les membres du conseil se mirent à applaudir, avec un enthousiasme indescriptible. Quelques-uns allèrent même jusqu'à administrer de formidables claques sur le... dos de l'orateur qui parut très flatté par cette manifestation sympathique.

C'est pendant cette explosion de folle gaieté que le gros monsieur qui gigotait dans la marmite, fut déclaré cuit à point, par le maître queux de la noire légion.

Inutile d'ajouter que le bonhomme ne bougeait plus. On le plaça sur un immense plat et cette victime des progrès accomplis — au point de vue culinaire — par les africains, entourée de persil, de ronds de pommes, de petits oignons et cornichons, présenta alors l'aspect le plus réjouissant.

Un instant après, on n'entendait plus que le bruit de formidables mâchoires s'escrimant contre les faux filets d'un des habitants du continent mystérieux.

Le prisonnier.

Le repas touchait à sa fin, lorsque tout-à-coup des clameurs s'élevèrent de la lisière du bois voisin, d'où sortit bientôt une troupe de nègres — vêtus, comme les dîneurs, de quelques pièces de verroteries — qui s'approcha du campement en poussant des cris sauvages.

Les hommes qui s'annonçaient d'une façon si bruyante étaient probablement attendus, car aucun des dîneurs ne manifesta tout d'abord le moindre étonnement, mais la présence d'un homme blanc que les sauvages conduisaient en laisse, comme un simple caniche, provoqua un joli tapage.

Tous les nègres se mirent à hurler avec ensemble, en dansant en rond autour de l'étranger — qui, on l'a déjà deviné — n'était autre que Trousseminet.

La suite au prochain n°.)

CLAPETTE.

— Non.
— Aux travaux forcés à perpétuité ?
— Non.
— A vingt ans ?
— Non.
— A dix ans ?
— Non. Elle n'a pas été condamnée. Elle a été...
— Acquittée ?
— Oui !

* * *

— Mais c'est inouï ! c'est insensé ! Quoi ! ce crime odieux, infâme, exécrable, n'a pas été puni ? La femme, auteur de cette monstrueuse boucherie, de cet atroce découpage d'un enfant, on l'a renvoyée indemne ! On lui a trouvé une excuse !

— Oui.

— Laquelle ?

Celle-ci : c'est que cette femme était la mère de cet enfant.

* * *

Maria Baldi était une fille-mère — et l'opinion a déclaré, par des verdicts déjà nombreux, que, vu la situation faite aux filles-mères, on ne peut pas les rendre responsables de leurs actes, ces actes fussent-ils d'épouvantables forfaits.

Voilà donc, désormais, ce qui se passe en de semblables circonstances :

* * *

Et c'est pourquoi Maria Baldi a été acquittée — comme tant d'autres.

Quand nos législateurs estimeront que c'est assez, qu'assez d'enfants ont été égorgés, que l'heure est venue de mettre un terme au massacre des innocents, que l'entassement des petits cadavres forme une assez haute pyramide, ils le diront — et agiront.

* * *

Désormais, sur la question des filles-mères et de l'infanticide, la Conscience et la Loi sont en désaccord inconciliablement.

De là résulte une situation pleine de deuils et de sang, à laquelle il est nécessaire de remédier.

Il faut modifier ou la Loi ou la Conscience.

Et, comme on ne peut pas changer la Conscience, c'est la Loi qu'il faut changer.

Messieurs les députés, quand il vous plaira !

GRAMONT.

Société les LIBRES-PENSEURS

Conférence publique et contradictoire, dimanche, 12 mars, à 3 heures, au CASINO DU PASSAGE par M. VAN CAUBERG, avocat et vice-président de la LIBRE-PENSÉE de Bruxelles.

Sujet : *Les conséquences morales et sociales de l'Athéisme.*

Après la conférence, la parole sera accordée à toute personne qui voudrait soit discuter la question de l'existence de Dieu, soit combattre les appréciations émises par le conférencier.

Entrée gratuite.

Carnaval de 1882. Mi-Carême CASINO GRÉTRY

Dimanche 19 mars

GRAND BAL L'Orchestre, placé sous la direction de M. MOZIN, exécutera les danses les plus nouvelles du répertoire.
Entrée : Cavalier 3 frs.; Dame 2 fr.,
Le restaurant sera ouvert.

Théâtre Royal de Liège.

Direction de M. Edmond Giraud.

Bur. à 5h3 h.

Rid. à 6 h14 h.

Dimanche 12 mars 1882.

1^{re} représentation de : **LE BRASSEUR DE PRESTON**, opéra-comique en 3 actes.

Dernière représentation de : **GUILLEAUME-TELL**, grand opéra en 4 actes.

Ordre : 1. Guillaume-Tell. — 2. Le Brasseur de Preston.

Lundi 13 mars 1882.

Représentation extraordinaire au bénéfice de Mlle Howard. Irrévocablement dernière représentation de Mlle Gailli-Marié premier sujet du Théâtre National de l'Opéra comique de Paris.

Dernière représentation de **MIGNON**, opéra-comique nouveau en 4 actes.

Théâtre du Gymnase.

Bur. 6 h.

Rid. 6 h12 h.

Dimanche 12 mars 1882.

LE GAMIN DE PARIS, comédie en 2 actes.

LES BEAUX MESSIEURS DU BOIS DORÉ, drame littéraire en 5 actes.

LA CONSIGNE EST DE RONFLER, comédie en 1 acte.

Mercredi 15 mars 1882.

Représentation au bénéfice de M. BELVAL, jeune premier.

LES DOMINOS ROSES, comédie en 3 actes.

LE CACHEMIRE X. B. T., comédie en 1 acte.

LE PROJET DE MA TANTE, comédie en 1 acte.

Très-prochainement : **LE JOUR ET LA NUIT**, opérette en 3 actes de Lecocq. Avec la troupe du théâtre royal d'Anvers.

Théâtre du Pavillon de Flore.

Direction RUTH.

Bur. 6 h.

Rid. 6 h12 h.

Dimanche 12 mars 1882.

LA BOUQUETIÈRE DES INNOCENTS, drame en 5 actes.

Concert, par M^{lle} Balazsy, Soll et M. Nibaff.

Ordre : 1. La Bouquetière. — 2. Concert.

Lundi 13 Mars 1882.

ROSE MICHEL OU LE CRIME DE SURESNE, grand drame en 5 actes par Ernest Blum.

Concert, par M^{lle} Balazsy, Soll et M. Nibaff.

Ordre : 1. La Bouquetière. — 2. Concert.

Incessamment : l'immense succès de Paris, **SERGE-PANINE**.

Taverne du Pavillon de Flore

TOUS LES SOIRS

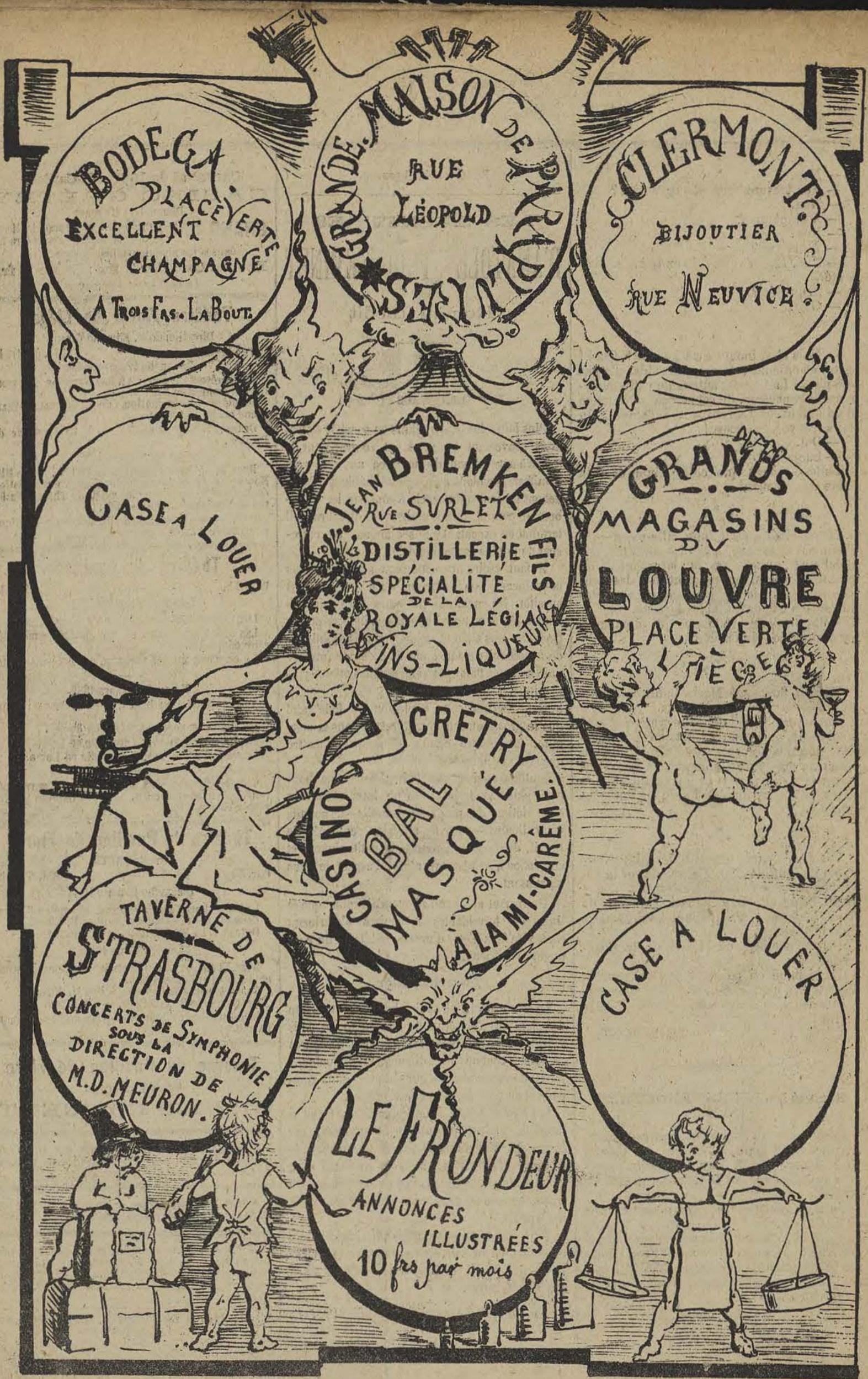
GRAND CONCERT.

Escrime. — Leçons particulières par M. BALZA professeur du Cercle St-Georges; s'adresser au local du Cercle, café de la Banque Nationale.

A MM. les Etudiants. — Leçons d'escrime par M. SAVAT; s'adresser galeries du Gymnase.

— **Ne jetez pas vos vieux parapluies**, la grande Maison de Parapluies, 40, rue Léopold, à Liège, les répare ou les recouvre en 5 minutes, en forte étoffe anglaise, à 2 francs; en soie, à 5-75, 6-50, 7-50 et 12 francs.

Liège — Imp. et lith. E. PIERRE, rue de l'Etuve, 12.



BODEGA
PLACE VERTE
EXCELLENT
CHAMPAGNE
A TROIS FAS. LA BOUT.

GRANDE MAISON DE P...
RUE
LEOPOLD
SERV...

CLERMONT
BIJOUTIER
RUE NEUVICE.

CASE A LOUER

JEAN BREMKEN FILS
RUE SURLET
DISTILLERIE
SPECIALITE
DE LA
ROYALE LEGIA...
VINS-LIQUEURS

GRANDS
MAGASINS
DU
LOUVRE
PLACE VERTE
MECE...

CASINO
BAL
MASQUE
A LAMI-CAREME.

CASE A LOUER

TAVERNE DE
STRASBOURG
CONCERTS DE SYMPHONIE
SOUS LA
DIRECTION DE
M.D. MEURON.

LE RONDEUR
ANNONCES
ILLUSTREES
10 frs par mois

CASE A LOUER